

09 JAN. 2025

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BOULOGNE-SUR-
MER

OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

N° COM241202

Objet :
Vote du budget
commercial 2025

Le 19 décembre 2024 à dix-sept heures trente, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni en Salle des Commissions 2 Communauté d'Agglomération du Boulonnais, sur une convocation en date du 18 novembre deux mille-vingt-quatre.

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JUILIEN-PEUVION, Mme LEMAIRE, Mme. PASSEBOSC, M. GODEFROY, M. BOUTLEUX, M. LECLERCQ, M. DUMAINE, M. BARILLON, Mme CHAMOIN, M. POUCE, membres titulaires du Comité de Direction,

Mme DRUJENT, membre suppléant représentant M. FOURCROY
M. RAMET, membre suppléant représentant M. BOUZIN

M. BOURGEOIS, M. LOGIE, membres suppléants du Comité de Direction

Absents excusés :

M. FOURCROY, membre titulaire représenté par Mme DRUJENT
M. BOUZIN, membre titulaire représenté par M. RAMET

M. CHOCHOIS, M. SUSLAMARE, Mme BECHET, M. BREBION, M. HENNUYER, M. LOUVET, M. WADOUX, M. SIRUGUE, membres titulaires

M. ETIENNE, M. BARBARIN, M. FARRANDS, M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, Mme POQUET, M. CARTON, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. DAMBOISE, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI, Mme KANDOT, M. OLIVIER, membres suppléants,

M. Emmanuel POUCE est désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget commercial 2025

Suite au débat d'orientations budgétaires ayant eu lieu lors de la séance du 7 novembre 2024, il est proposé au Comité de Direction de voter le budget primitif 2025 par chapitre arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 237 750,00 €, réparti selon le tableau joint.

Budget Commercial 2025

Section d'exploitation						
NATURE DEPENSES	COTE	CHAP	MONTANT	NATURE RECETTES	COTE	MONTANT
Achats d'études et de prestations de ser	604	011	80 000,00 €	Prestations de services	706	138 000,00 €
Fournitures entretien et petit équipement	6063	011	500,00 €	Ventes de marchandises	707	60 000,00 €
Achats de marchandises	607	011	45 000,00 €	Commissions et courtages	7082	2 000,00 €
Locations mobilières	6135	011	5 700,00 €	Autres produits exceptionnels	778	37 750,00 €
Entretien, réparation matériel roulant	61551	011	500,00 €			
Entretien autres biens mobiliers	61558	011	200,00 €			
Maintenance (logiciels, extincteurs...)	6156	011	7 000,00 €			
Divers	618	011	1 000,00 €			
Honoraires	6226	011	15 000,00 €			
Salons	6233	011	5 000,00 €			
Divers pub, Publication, relations public	6238	011	2 000,00 €			
Voyages et déplacements	6251	011	500,00 €			
Missions	6256	011	1 000,00 €			
Réceptions	6257	011	1 000,00 €			
Frais d'affranchissement	6261	011	600,00 €			
Frais de télécommunication	6262	011	500,00 €			
Concours divers (cotisations)	6281	011	1 000,00 €			
Frais bancaires	627	011	250,00 €			
Salaires et appointements	6411	012	33 000,00 €			
Retraite	6453	012	15 000,00 €			
Créances admises en non valeurs	6541	65	2 000,00 €			
Charges diverses de gestion courante	658	65	2 000,00 €			
Autres charges diverses	6588	65	5 000,00 €			
Impôts sur les bénéfices	6951	69	12 000,00 €			
Dotations aux amortissements	6811	042	2 000,00 €			
Total fonctionnement			237 750,00 €			237 750,00 €
Section d'investissement						
Nature des dépenses	Compte	Chap	Montant	Nature des Recettes	Compte	Montant
Autres immobilisations incorporelles	2051	20	2 000,00 €	Amortissements des immobilisations corporelles	28 CH 040	2 000,00 €
Total investissement			2 000,00 €			2 000,00 €

LE COMITÉ DE DIRECTION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2221 à L2221-10 et R 2221-1 à R 2221-52,

VU le Code du Tourisme et notamment les articles L133-1 à L133-10, L134-6, R133-1 à R133-18 et R134-12,

VU la Convention Collective Nationale des Organismes de Tourisme n°3175,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial,

VU la proposition de Monsieur le Président,

VU les instructions comptables M4,

CONSIDÉRANT la nécessité de voter le budget commercial primitif 2025 de l'Office de Tourisme du Boulonnais,

ENTENDU M. Frédéric CUVILLIER, le rapporteur en Comité de Direction,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VOTE par chapitre le budget commercial 2025 de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 237 750,00 €.

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire le 19 décembre 2024,

Le Président,
Frédéric CUVILLIER.

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name of the President.